

PÉTANQUE



Jeu Provençal

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal

4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Ligue d'Auvergne

COMITÉ DE L'ALLIER

Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

PV REUNION DU COMITE DIRECTEUR

29 Janvier 2014

Siège Social du Comité

4 Rue de Refembre

MOULINS

Excusé: Jean-Pierre MERITET souffrant

Le Président remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur d'avoir fait le déplacement jusqu'à Moulins pour la première réunion de la nouvelle saison 2014, il souhaite une bonne année à l'ensemble des membres du Comité Directeur et passe à l'ordre du jour.

CONGRES DEPARTEMENTAL :

Juste un mot pour revenir sur le Congrès Départemental de Bellerive sur Allier pour féliciter les intervenants au pupitre pour leur prestations, la première pour la plupart d'entre vous, et noter la bonne tenue de l'ensemble des membres du Comité Directeur. La salle et la disposition des tables et fauteuils sur l'estrade ne sont pas étrangères à cette réussite.

COMPTE RENDU CONGRES NATIONAL:

C'ETAIT UN MAXIMUM REDONDANT !!!!!

C'est à MACON dans le cadre du Parc des Expositions réaménagé en Palais des Congrès que le CD 71 a accueilli le congrès annuel de la FFPJP. Une organisation sobre, sans extravagance, semble-t-il car notre délégation ayant pris ses repas au calme du « Lamartine » sur les bords de Saône, nous n'avons pas subis la longueur apparente du service traiteur de ce congrès.

Mais le traiteur suivait sûrement les débats, il avait pris le rythme ceux-ci, plutôt des interventions longues et redondantes à souhait des divers intervenants, même du Président CANTARUTTI qui, avec ses blagues et jeux de mots à 4 sous, n'a pas su relever le niveau.

Il fut à des distances « astrales » de l'International Claude AZEMA qui fût « Olympique » dans son intervention pour dresser le futur parcours qu'il devra accomplir au sein de la CMB pour tenter de déminer le terrain pour une possible entrée de nos disciplines dans le giron d'un olympisme qui aura évolué mais dans les.....années 2030/2040 !!!!!

Alors revenons au rythme de ce congrès et à sa chronologie.

Si on veut faire passer un message, on peut appliquer cette méthode de la répétition encore faut-il avoir un message et ce ne fut pas le cas ; simplement, chaque intervenant a voulu marquer son territoire, imposer sa présence par le micro mais personne n'a convaincu surtout pas le DTN englué à vouloir

justifier son budget astronomique alors que la FFPJP a perdu la valeur d'un nouveau gros comité : moins 5000 licenciés pour passer sous la barre des 300000 avec 295624 éléments recensés en 2013.

Difficile dans ce mandat pour une équipe dirigeante sans véritable patron et qui coupe la branche sur laquelle reposait son image ; affaire à suivre, de près, car à la fin c'est les licenciés, nous, qui payons toujours et cela avec notre assentiment mais jusqu'où ?????

Le congrès était donc ouvert par le Président CANTARUTTI après une vibrante « Marseillaise » mais le soufflet est vite redescendu : hommage au torrent de disparitions avec celui appuyé et mérité au Président Bernard et félicitations d'usage après l'intermède inaugural du Président DUTRONC (CD71).

Puis ce fut le grand office avec quelques chiffres (- 1,80% des licenciés, - 67 clubs, moins, moins.....), quelques pistes à suivre (jeunes : USSEP, pacte famille, Championnats de France et compétitions nationales mais rien de concret...), le palmarès et « l'époustouflant insatisfait Montlçonnais » aussi bien aux Championnat de France qu'en finale des Masters sur le Rocher de Monaco, quelques « justificatifs » pour le travail de la DTN (suivi médical en autre...), un survol du travail des commissions pour en arriver à l'annonce phare de ce congrès, la mise au rancart de QUATERBACK remplacé par DUVARRI DEVELOPPEMENT avec à la clef le non renouvellement des agréments pour LES MASTERS DE PETANQUE et LE TROPHEE DES VILLES mais le contrat avec SPORT+ court jusqu'à fin 2014.....

Retenons le mot de la fin que nous pourrions reprendre sur les terrains de Malicorne : « c'est en pensant aux roses qu'on les fait éclore » du Anatole France dans le texte alors que sur le terrain, les bourgeons de l'équipe CANTARUTTI semble manquer de sève.

Suivait le rapport de la Secrétaire Générale Bernadette TROUBAT qui multiplia les excuses sur sa jeunesse...au poste et repris dans le détail ce que venait de dire le Président, avec quelques petits ajouts : le Championnat du Monde à Marseille n'a rien coûté à la FFPJP (rien gagné non plus serons nous tenter de dire), achat d'un nouveau car podium (123000€ sur 5 ans mais on garde le chauffeur.. il est vraiment bien Jean Pierre), les effectifs donc, la baisse et le vieillissement (39,32% de l'effectif sont des vétérans) et puis ce fut le détail des décisions administratives.

Nous les reprenons là où nous les reverrons avec les commissions, non avec les commissions comme cela vous connaîtrez les noms des rapporteurs et nous terminerons le calvaire de notre limousine (après 3 arrêts désaltérants...) par la lecture du palmarès et là, quel bordel (excusez mais le mot est faible et Tony revient avec ton accès espagnol qui convenait si bien pour parler thaïlandais)

Aucune question, tout le Monde parlait dans son coin.....rapport approuvé à l'unanimité.

Passons aux finances avec l'ours mal léché Daniel READ (eh oui, ici notre Jean Pierre fait figure de 1^{er} comique !!! excuses JP) mais un rapport précis (mise à part le CR des championnats du Monde : nous avons reçu les soldes des subventions, c'est réglé !!!) et un exercice qui se termine avec un excédent de 107616€

Le dossier du crédit bail des cartes à puces est régularisé mais cela n'empêche pas que la FFPJP continuera à faire payer les duplicata car à priori le contrat avait été mal négocié avec la Sté PARAGON.

La DTN au rendement attendu, est toujours un gouffre avec 472000€ et des salaires à hauteur de 381000€ (subvention d'Etat à hauteur de 135K€)

La SAOS dégage quant à elle un léger excédent (13K€) et elle a bradé toutes les « ragniolles » (les visiteurs du congrès en ont profité, chacun une montre : attention aux piles !!)

Rapport approuvé à l'unanimité bien-sûr après 2 ou 3 timides interventions, vite bottées en touche et on arrivait enfin à la pause bien méritée.....nous avions tenu sans dormir !!!!

A la reprise, les interventions conventionnelles habituelles : le Député-maire, le Président de la FFSB (un local bon cru) qui croit en la Pétanque (enfin un) pour présider aux destins de la Confédération Mondiale des Sports de Boule, la DDCSP, quelques remises de récompenses dont le prix Kiki Aussaresse au journaliste, avec un échange (par courrier) qui montrait « la cordialité » des rapports entre la presse et la FFPJP.

Fini pour le Vendredi, courage pour le Samedi !!!

Début avec le ¼ d'heure Mâconnais et le monologue du DTN J.Y. PERONNET qui dans son propos liminaire de plus de 20 minutes, s'évertua à justifier les salaires et les embauches de la DTN et la manière dont il entrait au Ministère pour valoriser son action. Seules les médailles et le haut niveau semblent préoccuper la DTN et ceci dans l'indifférence générale.

Après des chiffres, des grilles, des tableaux ponctués de « N'hésitez pas » ou pour mieux reprendre « eu égard », le surveillant général « le Montalbanais » ROUGIE se crût obligé de prendre la parole pour encourager poussivement les congressistes avec moult « Y A KA, IL FAUT KON ». Du blabla mais c'est tout, en reprenant ce qui avait déjà été dit par le Président, la Secrétaire Générale et transcrits dans les chiffres du Trésorier Général.

Le bilan : Une heure et demie d'intervention d'une structure qui consomme environ UN DEMI MILLION D'EURO et aucune intervention, je serai JY PERONNET, je me poserai des questions

Prenant le pas, la DTN du Sport adapté capta un peu mieux la salle mais cela resta dans le domaine du « blabla », faites ci, faites ça mais pour les handicapés, cela passe mieux surtout avec le dévoué Claude CARBONNIER à la conclusion.

Vint enfin le moment de l'intervention des nouveaux développeurs en communication, l'agence DUVARRI : catastrophe, le matériel ne fonctionnait pas ; la pause « petit Macon » allait s'avérer salutaire pour tout le monde.

DUVARRY DEVELOPPEMENT, c'est une agence dont l'origine remonte à 20 ans, c'est une société éponyme qui compte 130 employés mais dont le principal travail est le conseil mais pas la communication. Des ambitions pour la Pétanque pour mieux vendre notre image...mais 2014 sera dure sans MASTERS et TROPHÉE (mais peut-être? savons nous, nous le CD03 de source fédérale très récente). Alors croyons tous au slogan « LA PETANQUE, C'EST LA VIE » en espérant qu'ils ne nous laisseront pas sur le carreau !

Puis Madame SAUTEREAU interviendra pour l'USSEP bien appuyée par Lucette COSTE, Présidente de la PACA et dont les interventions, elles, sont concrètes.

Un petite cure de budget, sans trop de questions gênantes et il était l'heure du casse-croûte que nous prendrons sobrement pour être à l'heure...Trop, nous patienterons 3 quarts d'heure à la reprise.

Et à cette reprise, il fallait résister car c'était le tour des commissions : on reprenait tout mais dans le détail du détail

-Discipline : Michel DESBOIS, rapport d'autre part suite à la réunion que nous avons eue samedi dernier (25/01 à Clermont-FD)

-Médical : Le Docteur ILLIANARI a sauvé sa peau (quintuple pontages en urgence) mais le suivi de 50 sportifs de haut niveau a été réalisé

-Arbitrage : J.C. DUBOIS, 2549 arbitres en 2013, l'Allier est dans la bonne strate et bonne nouvelle pour les futurs retraités, la barrière des 65 ans sautera peut-être pour les « Nationaux »

-Jeu-Provençal : Michel COSTE, propos d'un spécialiste qui rêve toujours que la discipline soit aussi reine au dessus de Montélimar

-Répartitions des équipes aux CF : Michel COSTE bis, c'est carré car 128, c'est 128 et pas de chance pour nous cette année, pas de désistements annoncés des « Iliens » alors pas de « rab » pour le doublette mixte.

Mais attention le calendrier 2015 sera bouleversé et cela ne sera pas sans impact pour notre comité.

-CNC : Joseph CANTARELLI, fort en propos, précis dans les chiffres (encore des problèmes d'ordinateurs, le pauvre Claude STIRMEL n'aura pas été à la noce, titillé par le Président CANTARUTTI et nous ne sommes pas sûrs qu'il s'agissait d'un jeu !!) et des épreuves qui prennent corps. Les dates à retenir : CNC 2014 les weekends des 4/5 Octobre, 18/19 Octobre et 1^{er}/2 Novembre.

Un mot sur la Coupe de France : 2633 équipes en 2013/2014 contre 2577 la saison précédente.

-Structures couvertes : Joseph CANTARUTTI bis et grande surprise pour l'ALLIER car il y a des projets à :

-Montluçon, c'est bien et nous attendrons d'avoir du concret cette année

-Moulins, nous sommes au courant, le Président PEGAND avait même fait le déplacement pour nous annoncer la bonne nouvelle des 16 jeux dédiés à la Pétanque dès 2014

-Bellerive sur Allier : projet de 16 jeux, surprise mais il s'agissait simplement du dossier des « panneaux au boudrome de Bellerive » que le « spécialiste » de la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier avait presque fait passer pour un aménagement créant une structure de 16 jeux supplémentaires. Ce dossier des panneaux est en gestion au niveau de la FFPJP car les normes de la FFSB ne s'appliquent et surtout NE S'IMPOSENT PAS à la FFPJP (le Président de VVA a été saisi et une prochaine réunion sera organisée à l'initiative de VVA).

-Communication : présentation rapide du responsable (?) car le temps lui était compté dont le principal sujet fut la « Plaquette Fédérale » support multiple pour les Ligues et les CD, ce pourra être un bon outil, pour nous pour 2016.

Alors, par politesse comme tous les congressistes, nous avons assisté à la lecture des questions diverses qui avaient toutes été dépouillées en 2 jours de « palabres » mais les échanges entre les président/présidentes de Ligue et un président « doubiste » donnèrent un peu de piment qui avait bien manqué au cours de ces 2 journées

En conclusion petit congrès pour les habitués et comme dans pareil cas, les « a côtés » furent plus intéressants.

Nous avons rencontré le responsable inter-régions de notre équipementier ERIMA posant les bases des négociations que nous pourrons avoir avec le responsable local.

Outre Le Président PEGAND, Max LARVARON avait également fait le déplacement et nous avons rencontré DUVARRY DEVELOPPEMENT avec lequel nous avons posé les bases du PETANQUALLIER 2016. A ce sujet et après en avoir discuté avec plusieurs membres de la FFPJP dont Michel DESBOIS et Xavier GRANDE, Directeur Administratif de la FFPJP, une réunion tripartite sera organisée courant Février à Lyon.

Voilà, longuement relaté, à l'image du vécu, le compte-rendu, j'espère pas trop soporifique de ce Congrès, surchargé de caféine que nous avons essayé d'éliminer à renfort d'eau « Chaleldon » !!!!!

DELEGATIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX: (Voir Annexe)

RAPPORT DES COMMISSIONS:

DISCIPLINE:

Réunion d'informations avec Madame Lucette COSTE membre de la commission de discipline fédérale et du Directeur Administratif de la FFPJP M. Xavier GRANDE à Clermont Ferrand le 25 Janvier y ont participé M. Didier LEVIEUX responsable de la commission départementale de discipline Roger DREURE et Roland SUREAU pour la ligue d'Auvergne, Joël GOVIGNON et Max LARVARON en tant que membre extérieur de la commission de discipline.

Cette réunion très importante et enrichissante sur la discipline avait pour but de mieux faire connaître le fonctionnement de la procédure à suivre de l'instruction jusqu'à la délibération d'une session de discipline. Pour que le rapport d'incident relevé au cours d'une compétition ou autre doit être rempli correctement sur les imprimés prévus à cet effet et adressé au président du comité qui décidera en accord avec le responsable de la commission de la suite à donner.

Il est également important d'établir un Jury pour toute les compétitions de vos clubs , l'arbitre de la compétition doit faire parti du jury, en cas d'incident sur le terrain le jury a le pouvoir de retenir la licence du ou des fautifs et devra établir le procès verbal de la réunion du jury, le document sera à retourner au président du comité dans les plus brefs délais.

MANUEL DU PETANQUEUR :

Les éventuelles erreurs ou oublis sont à signaler aux membres du comité, nous apporterons les corrections nécessaires par écrit sur les PV de réunions ou sur le site du comité.

D'autre part nous avons constatés un grand nombre d'erreurs dans les adresses mail qui nous ont été fournies pour les envois de documents, pour les clubs qui le souhaitent vous pouvez nous faire parvenir les adresses valables sur nos boîtes mails notées sur la manuel du pétanqueur.

ARBITRAGE :

Journée d'informations dispensées par M. GRIGNAN arbitre International à Arvant le 18 Janvier 2014, 18 de nos arbitres ont fait le déplacement.

En vue de l'examen d'arbitre une journée de formation dispensée par Mickaël FRIAUD au parc des expositions de Montluçon 9 candidats ont participé à cette formation.

Suite à la réunion des responsables des arbitres des secteurs Mickaël FRIAUD nous fait part des informations et propositions suivantes:

Annnonce des résultats de l'examen

-3 candidats ont réussis l'examen, Julien et Bernard Mantin pour St Félix, René Kiefer pour Domérat
-6 candidats recalés avec des résultats assez faibles par rapports aux efforts fournis avec la formation et les conseils donnés.

D'un autre côté nous enregistrons la démission d'un arbitre Mr Frédéric Kozdeba pour Les Marais Montluçon. Ce qui porte l'effectif à 52 avec les personnes qui décident d'arbitrer une année sur deux. J'aimerais pour ces personnes soient limiter en nombre d'arbitrage car ils ne sont pas à jour des règlements. Peut-ont faire la modification du règlement intérieur à ce sujet ? Peut-ont prendre une décision ce soir ?

Proposition au vote pour la journée de remise à niveau des arbitres

Le 12 Octobre 2014 à St Pourçain

Le matin vision du règlement avec un diaporama fourni par la CNA et démonstration de l'utilisation de gestion concours avec fourniture du manuel (environ 20 pages) x 53 arbitres. Je profite de la réunion de ce soir pour demander à Jean-Pierre Raulin sa participation avec le vidéoprojecteur si il est disponible.

Repas pris en commun.

L'après-midi remise à niveau avec des ateliers.

Décision par rapport au tabac.

Dans le département seul les compétitions (préliminaires et championnats) sont concernées par l'interdiction de fumer. Ainsi que dans les carrés d'honneur. Les arbitres doivent obligatoirement suivre cette décision.

Après avoir fait un tour de table et commenter les différents sujets proposés par la commission des Arbitres le Comité entérine les points suivants:

Confirmation pour les 3 nouveaux arbitres avec le grade de stagiaire pour 2 ans.

Accord de l'assemblée pour superviser les arbitres qui reprennent après arrêt d'un an avec frais de déplacement pris en charge par la commission d'arbitrage pour le superviseur.

Présentation de la journée du 12 Octobre avec accord de J-Pierre Raulin pour venir aider.

Repas pris en charge par le CDA.

Rappel sur le tabac :

Départemental pas de restriction ainsi que pour CDC départemental.

Régionaux interdit à partir des quarts de finale.

Nationaux interdit

Préliminaires et championnats qualificatifs interdit de fumer

JEUNES :

La commission travaille sur la mise en place d'un championnat des clubs jeunes.

CHAMPIONNATS ET COUPES ; Xavier NYFFENEGGER

Le tirage au sort du CDC seniors se fera la semaine prochaine, le nombre d'équipes semble être en hausse encore quelques retardataires pour les inscriptions.

DUPLICATAS :

La FFPJP a revu le tarif des licences duplicatas et corrections d'erreur à la baisse 5,70 € au lieu de 7,70 €, afin de se mettre en conformité avec cette annonce le comité décide sans attendre le prochain congrès de revoir le prix des duplicatas.

A dater du 1er février 2014 le tarif suivant 12 €uros pour les demandes de duplicatas accompagnées de la licence déficiente et seulement à cette dernière condition sera appliqué, pour toutes licences perdues le prix du duplicata reste inchangé c'est-à-dire 24€, aucun remboursement antérieur à cette date ne sera effectué.

A noter que dans le geste fédéral les duplicatas des catégories benjamins, minimes, cadets a été porté au même tarif que les seniors alors que précédemment il étaient facturés aux prix de la licence jeune.

CHAMPIONNATS DE FRANCE :

RAPPEL en 2015:

- Plus aucune équipe issue de qualifications open ne sera acceptée.
- Les équipes qualifiées devront toutes être issues de qualificatifs effectués dans l'année en cours. A défaut, les équipes seront refusées.

Modification du calendrier à partir de 2015 : Après décision à l'unanimité des présents.

JUIN 2015 2016

- 2ème week-end : Triplette Vétérans 13 et 14 11 et 12
 - 3ème week-end : Triplette Jeu Provençal 20 et 21 18 et 19
 - 4ème week-end : Triplette Féminin + Triplette Promotion 27 et 28 25 et 26
- Le Triplette Promotion sera à **128 équipes**

JUILLET 2015 2016

- 2ème week-end : Doublette Féminin+ TàT Masculin 11 et 12 9 et 10
- 4ème week-end : Doublette Mixte 25 et 26 23 et 24

AOÛT 2015 2016

- 3ème week-end : Triplette Jeunes 22 et 23 20 et 21
- 4ème week-end : Doublette Jeu Provençal 29 et 30 27 et 28

SEPTEMBRE 2015 2016

- 1er week-end : Triplette seniors 5 et 6 3 et 4
- 2ème week-end : Doublette seniors + TàT Féminin 12 et 13 10 et 11

Le Triplette seniors sera à **256 équipes**

Le Tête à Tête Féminin sera à **128 équipes**

REUNION SECTEUR:

Chaque secteur devra préparer sa réunion et envoyer la convocation des clubs quinze jours minimum avant la date prévue (7 mars), les imprimés concernant les inscriptions aux différents championnats ont été remis au responsable de chaque secteur.

RAPPEL REGLEMENT : (Attribution de point)

Tous les concours saisis quelque soit le nombre de joueurs ou d'équipes marqueront des points pour l'établissement d'un classement au sein des Comités.

-Il y aura des points de catégorisation (pour être Honneur) pour certains concours et des points non catégorisés (de classement) pour d'autres concours notamment pour la protection des Promotions.

-Les points de catégorisation seront marqués dans les concours Pétanque – Senior et Mixte :

-dit «Toutes catégories», organisés par les clubs dans le Comité

-les qualificatifs pour les Championnats Départementaux,

-les Régionaux

-les Championnats Départementaux,

-les Championnats de Ligue,

-les Championnats de France

-les Nationaux, Supra Nationaux et Internationaux

-pour un nombre de joueurs ou d'équipes de 32 et plus

-Les points de classement soit non catégorisés seront marqués pour tous les concours:

-à Pétanque, Féminin et Jeunes;

-à Pétanque Promotion (à saisir en Promotion à partir de la mise à jour annuelle de novembre

-Vétérans (plus de 55 ans, etc..) (à saisir en Vétérans);

-Jeu Provençal (à saisir en Provençal),

-Aucun point ni de catégorisation, ni de point non catégorisé ne seront marqués dans les compétitions:

-Championnat National des Clubs et Coupe de France,

-pour tous les concours en 3 parties, 4 parties ou 5 parties

-La saisie des concours n'est effectuée que sur les concours dits « A » ou « Premier concours » et non les « B », second ou à la mêlée.

-Tous les licenciés (féminins, masculins et jeunes) qui participent aux concours Pétanque Senior et Mixte, marquent des points de catégorisation.

-L'attribution des points se fait dans la période du 01/11 de l'année N-1 au 31/10 de l'année en cours N.

-Tous les concours comprenant de 1 joueur à 31 joueurs ou de 1 équipe à 31 équipes (Doublette ou Triplette) marquent des points non catégorisés.

-Le joueur ayant une licence étrangère jouant en France est classé Honneur. Le joueur étranger qui mute en France est classé également Honneur la 1ère année.

PETANQUALLIER 2016:

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la FFPJP à nos différentes demandes concernant les compétitions et organisation du Congrès National pour 2016 année qui marquera les cinquante ans du comité. Des approches ont été faites notamment à Vichy, et pour nous permettre d'avancer un peu plus dans nos investigations nous avons décidé de nommer au titre de "Commissaire général à l'organisation" Max Larvaron afin d'officialiser nos démarches auprès des instances Vichyssoise ou VVA.

Lors de nos prochaines réunions une commission "PETANQUALLIER 2016" sera mise en place pour piloter les manifestations rattachées au cinquante ans d'existences du comité.

